



Adrien QUATENNENS

DÉPUTÉ DU NORD - COORDINATEUR FRANCE INSOUMISE

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Assurance-chômage des intermittents du spectacle durant la crise du Covid-19

M. Adrien Quatennens attire l'attention de madame la ministre du Travail sur **les conditions d'indemnisation des intermittents du spectacle au cours de la crise sanitaire et économique que nous traversons.**

Les mesures d'urgence prises par le gouvernement semblent très insuffisantes. Elles font porter l'essentiel de l'effort sur les travailleurs, notamment les plus précaires d'entre eux. **Ceux-ci sont plongés dans de graves difficultés en raison de l'absence de réponse à leurs situations.**

Les intermittents du spectacle et toutes les professions du secteur sont ainsi particulièrement concernés. Une forte casse sociale et une paupérisation de ces professionnels sont à craindre. **Le secteur est en effet l'un de ceux qui subissent de plein fouet l'arrêt total de toute activité** et la reprise ne peut être envisagée qu'à très long terme, très progressivement et très partiellement. **En effet, la grande majorité des festivals resteront interdits au moins jusqu'à la mi-juillet.**

A ce titre, les timides annonces du gouvernement sur l'assurance-chômage ne sont pas à la hauteur de la situation. Les représentants du secteur, notamment les organisations syndicales d'intermittents du spectacle, ont pourtant fait plusieurs propositions pour répondre à la crise sociale annoncée : **neutralisation des droits ouverts jusqu'à la reprise d'une activité dite « normale », prolongation des droits d'un an à partir de cette reprise, abaissement dérogatoire et exceptionnel du seuil de 507 heures pour les « entrants ».**

Ces organisations proposent aussi l'ouverture de l'allocation forfaitaire de 1500 euros aux artistes. **A ce jour, ces propositions n'ont pas reçu de réponse du gouvernement.**

M. Adrien Quatennens demande donc à madame la ministre du Travail **d'organiser la consultation des organisations représentatives des professionnels du secteur et des intermittents du spectacle et de tenir compte de leurs propositions d'urgence.**



www.adrienquatennens.fr

